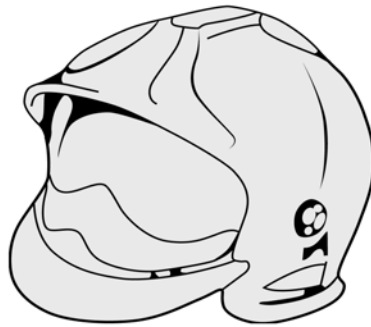


RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

DU SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS D'EURE ET LOIR

(Article R 1424-17 du code général des collectivités territoriales)



N° 2006-2

ANNEE 2006

Edition du 7 février 2006

7, rue Vincent Chevard – 28000 CHARTRES
Tél : 02 37 91 88 88 – Fax : 02 37 34 21 47

SOMMAIRE DU RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS N° 2006-2

*Les annexes mentionnées dans les extraits de délibérations sont consultables
à la direction de service départemental d'incendie et de secours d'Eure et Loir*

2006 – 011 - Approbation de procès-verbal	3
2006 – 012 – FAI 2006.....	4

EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU BUREAU DU SERVICE DEPARTEMENTAL
D'INCENDIE ET DE SECOURS D'EURE ET LOIR

Réunion du 3 février 2006

OBJET

2006 – 011 - Approbation de procès-verbal

Le bureau du service départemental d'incendie et de secours, régulièrement convoqué, s'est réuni le 3 février 2006, au SDIS, 7 rue Vincent Chevard à CHARTRES, sous la présidence de M. Claude FAVRAT, président du conseil d'administration.

Etaient présents avec voix délibérative :
Mme BILLARAND-DAUPHIN,
M. JAULNEAU.

Absents, excusés :
Mrs de MONTGOLFIER et SIRDEY.

--ooOoo--

Le bureau, à l'unanimité, approuve le procès-verbal de la séance du bureau du 20 janvier 2006.

Le président
du conseil d'administration

Claude FAVRAT

La présente délibération, publiée dans le recueil n° 2006.2 du : 7 février 2006
transmise au contrôle de la légalité le : 6 février 2006
est exécutoire à la date du : 7 février 2006

Pour le président,
le directeur

Colonel Didier Paris

EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU BUREAU DU SERVICE DEPARTEMENTAL
D'INCENDIE ET DE SECOURS D'EURE ET LOIR

Réunion du 3 février 2006

OBJET

2006 – 012 – FAI 2006

Le bureau du service départemental d'incendie et de secours, régulièrement convoqué, s'est réuni le 3 février 2006, au SDIS, 7 rue Vincent Chevard à CHARTRES, sous la présidence de M. Claude FAVRAT, président du conseil d'administration.

Etaient présents avec voix délibérative :
Mme BILLARAND-DAUPHIN,
M. JAULNEAU.

Absents, excusés :
Mrs de MONTGOLFIER et SIRDEY.

--ooOoo--

Le bureau, à l'unanimité, approuve les projets d'investissement et les plans de financement prévisionnels des opérations figurant sur le tableau joint en annexe relatifs au fonds d'aide à l'investissement du SDIS au titre de l'année 2006.

Le président
du conseil d'administration

Claude FAVRAT

La présente délibération, publiée dans le recueil n° 2006.2 du : 7 février 2006
transmise au contrôle de la légalité le : 6 février 2006
est exécutoire à la date du : 7 février 2006

Pour le président,
le directeur

Colonel Didier Paris